Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 073-287312011-20260225-DEL_2026_02-DE

Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
de la Savoie

Délibération n°02-2026 25 février 2026

ADMINISTRATION GENERALE – Modification des représentants de l'administration au conseil médical.

Séance du : 25 février 2026
Date de la convocation : 13 février 2026
Président de séance : François DUNAND
Secrétaire de séance : Dominique CHAPUIS

Nombre de membres titulaires en exercice : 28

Etaient présents (titulaires et suppléants) : 16

- Collège des affiliés : 16

Robert AGUETTAZ, Danièle BEAUX-SPEYSER, Georges CAGNIN, Dominique CHAPUIS, Jean François CLARAZ, Chantal GIORDA, François DUNAND, Nathalie FONTAINE, Yannick LOGEROT, Pascale OUSTRY, Chantal MARTIN, Jean-Claude PARAVY, Colette PIGNIER, Béatrice SANTAIS, Sylvie SELLERI, Jean-Michel VORGER

- Collège spécifique : 0

Etaient représentés : 10

- Collège des affiliés : 6

Yannick AMET (pouvoir à Danièle BEAUX-SPEYSER)
Jean-Claude RAFFIN (pouvoir à Pascale OUSTRY)
Christian RAUCAZ (pouvoir à Yannick LOGEROT)
Gérard RUFFIER-MONET (pouvoir à Jean-Michel VORGER)
Lucien SPIGARELLI (pouvoir à François DUNAND)
Jean-Maurice VENTURINI (pouvoir à Sylvie SELLERI)

- Collège spécifique : 4

Michelle BRAUER (pouvoir à Dominique CHAPUIS)
Alexandre GENNARO (pouvoir à Chantal GIORDA)
Christian GRANGE (pouvoir à Nathalie FONTAINE)
Martin NOBLECOURT (pouvoir à Béatrice SANTAIS)

Etaient présents ou représentés : 26
Nombre de votants : 18

Étaient absents : 2

- Collège des non affiliés : 2

Christelle FAVETTA-SIEYES, Thibaut GUIGUE

Était également présent M. Claude MOLLARD, Responsable du Service de gestion comptable de Chambéry, agent comptable.

Ont assisté à cette séance :

Eric CHAUMARD	Directeur général
Carole MONTALI	Responsable du Pôle missions d'appuis aux collectivités
Laureen PERRUET	Responsable du Pôle ressources et moyens
Virginie GELOTTIER	Chargée d'appui aux collectivités

Cdg 73 • Parc d'activités Alpespace • 113, voie Albert Einstein • Francin • 73800 PORTE-DE-SAVOIE
Tél : 04 79 70 22 52 • Fax : 04 79 70 84 84 • www.cdg73.fr • contact@cdg73.fr

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 073-287312011-20260225-DEL_2026_02-DE

DELIBERATION N° 02-2026

ADMINISTRATION GENERALE – Modification des représentants de l'administration au conseil médical.

Monsieur le Président rappelle que les articles 4 et 4-1 du décret n°87-602 du 30 juillet 1987 relatif à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux, prévoient, pour les collectivités et établissements affiliés au centre de gestion, que les représentants des collectivités et des établissements publics sont désignés parmi l'ensemble des élus relevant des collectivités affiliées au centre de gestion par un vote des représentants de ces collectivités au conseil d'administration du centre de gestion.

S'agissant de la formation plénière du conseil médical, les collectivités et établissements publics affiliés sont représentés par deux titulaires, avec chacun deux suppléants.

Il signale que Mme Chantal GIORDA et M. Christian RAUCAZ qui siègent actuellement en formation plénière du conseil médical, respectivement en qualité de titulaire et de suppléant, ne se représentent pas aux élections municipales des 15 et 22 mars prochains et perdront par conséquent de manière certaine leur mandat local.

Dès lors, il apparaît souhaitable d'anticiper leur remplacement afin de garantir la continuité du fonctionnement du conseil médical.

Dans ce contexte, il appartient au conseil d'administration de désigner deux nouveaux représentants pour siéger à la formation plénière du conseil médical.

En conséquence, le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

VU le code général de la fonction publique,

VU le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 modifié relatif à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux,

DESIGNE comme suit les représentants des collectivités et établissements publics affiliés appelés à siéger à la formation plénière du conseil médical, sous réserve qu'ils conservent leur mandat d'élu local à l'issue du scrutin de mars 2026 :

- 1er représentant titulaire : M. Lucien SPIGARELLI (commune d'Aime-la-Plagne),
 Représentants suppléants : M. Jean-Pierre ANDRÉ (commune de La Bâthie),
 M. Jean-Michel AUGEM (commune d'Epierre),

- 2ème représentant titulaire : Mme Sophie PETIT-GUILLAUME (Communauté d'Agglomération Grand Lac)
 Représentants suppléants : M. Georges CAGNIN (commune de Champagneux),
 Mme Chantal MARTIN (commune de Moûtiers)

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 073-287312011-20260225-DEL_2026_02-DE

DIT que ces désignations prendront effet à compter de la séance du conseil médical du 7 avril 2026

La délibération est adoptée à l'unanimité, seuls les administrateurs représentant les collectivités affiliées ayant pris part au vote.

Fait à Porte-de-Savoie,
Le 25 février 2026
Le Président,

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE de GESTION de la SAVOIE

François DUNAND